



Transmetteur téléphonique vocal

Version 1.1



SIMPL'VOX



Photo non contractuelle

Notice d'installation

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS
SIMPL'VOX et ALTEC sont des marques déposées par ATLS

Sommaire

1. INTRODUCTION	4
2. CARACTERISTIQUES	4
3. CONSIGNES DE SECURITE	5
4. INSTALLATION DU SIMPL'VOX	6
4.1 Description du boîtier	6
4.2 Choix de l'emplacement et fixation du SIMPL'VOX	7
4.3 Description des borniers de raccordement	8
4.4 Raccordement de la ligne téléphonique	8
4.5 Raccordement de l'alimentation	10
4.6 Raccordement de la sortie blocage des sirènes	10
4.7 Raccordement des sorties télécommande	12
4.8 Description des entrées du SIMPL'VOX	13
4.9 Raccordement de l'entrée Marche / Arrêt	14
4.10 Raccordement de l'entrée E1	15
4.11 Raccordement de l'entrée E2	15
4.12 Utilisation d'un contact normalement ouvert	16
4.13 Raccordement de l'autoprotection	17
5. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX	18
5.1 L'organisation de la programmation	18
5.2 Accès au mode programmation	20
5.3 Programmation des numéros de téléphone	20
5.4 Enregistrement des messages d'alarme	21
5.5 Programmation des différents codes	22
5.6 Télécommandes	23
5.7 Téléprogrammation	24
5.8 Sélection de l'écoute	25
5.9 Sélection du mode alternat ou mains libres	25
5.10 L'écoute du site en mode téléprogrammation	25
5.11 Consultation de la mémoire d'événements	26
5.12 Consultation de l'état du système	26
5.13 Polarité des entrées	26
5.14 Sélection de la détection batterie faible	27
5.15 Sélection du niveau de détection batterie faible	27
5.16 Temporisation des entrées	28

5.17	Durée de l'écoute / interphonie.....	28
5.18	Durée entre deux cycles d'appels.....	28
5.19	Sélection des correspondants pour chaque entrée.....	30
5.20	Sélection de l'acquit par raccroché.....	30
5.21	Sélection de l'acquit au décroché.....	30
5.22	Sélection de l'acquit par la touche étoile ou dièse.....	31
5.23	Sélection du mode de numérotation.....	31
5.24	Mode test des entrées et simulation d'alarme E1.....	32
6.	TEST DU SIMPL'VOX.....	33
6.1	Test du poste téléphonique raccordé derrière le SIMPL'VOX.....	33
6.2	Déroulement d'une transmission.....	33
6.3	Détection sonnerie et téléprogrammation.....	34
7.	ASTUCES.....	34
7.1	Remise à zéro des paramètres enregistrés.....	34
7.2	Programmation rapide.....	34
7.3	Interdiction sélective d'accès aux paramètres de base.....	35
7.4	Utilité du voyant rouge en mode dialogue.....	36
7.5	Télécommande à impulsion avec acquit vocal.....	37
7.6	Consultation de l'état de l'équipement commandé par TC2.....	38
8.	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	39
9.	GARANTIE.....	40

1. INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir le transmetteur téléphonique vocal **SIMPL'VOX** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

Intégrant les plus récentes innovations technologiques, ce dernier offre une programmation entièrement guidée par synthèse vocale, il permet entre autre de télécommander par téléphone la mise en route de l'éclairage, du chauffage, de connaître l'état du système d'alarme et même d'établir une interphonie en mode mains libres ...

Afin de vous permettre de bénéficier entièrement de ses fonctions et dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice rédigée à votre intention. Vous y trouverez l'explication détaillée de toutes les fonctions.

2. CARACTERISTIQUES

- Programmation en local ou à distance par téléphone.
- 4 numéros de téléphone de 20 chiffres, pauses incluses pour standard téléphonique.
- 1 message général de 20s (identification du site).
- 2 messages de 20s associés aux 2 entrées d'alarme.
- 1 code d'accès à la programmation.
- 1 code d'acquiescement des transmissions.
- 1 code technique pour protéger les paramètres d'installation.
- 1 sortie télécommande de type bistable (TC1).
- 1 sortie télécommande à impulsion (TC2).
- 1 sortie blocage des sirènes pendant l'écoute ou l'interphonie.
- 1 entrée Marche/Arrêt (M/A).
- 1 entrée (E1) asservie par l'entrée M/A, temporisable de 0 à 9999 s.
- 1 entrée (E2) de type 24h/24, temporisable de 0 à 9999 s.
- Seuil d'alerte pour la tension de la batterie réglable de 10 à 12V.
- Fonction écoute des lieux et/ou dialogue en mode mains libres ou par alternat.
- Fonction interrogation de l'état du système par téléphone.
- Fonction test des entrées et simulation d'alarme.
- Mémorisation des déclenchements sur 99 jours

3. CONSIGNES DE SECURITE



Lire attentivement les instructions ci-dessous avant d'installer le SIMPL'VOX

- Le SIMPL'VOX est exclusivement prévu pour un raccordement au réseau téléphonique commuté public
- Eviter d'installer le SIMPL'VOX près des appareils électriques susceptibles d'entraîner des variations importantes de courant (systèmes de climatisation qui sont allumés et éteints régulièrement ...)
- Placer le SIMPL'VOX à l'abri d'éventuelles sources d'interférences électromagnétiques, telles que les tableaux électriques
- Ne pas installer le SIMPL'VOX près d'un radiateur ou d'une source de chaleur, ni à proximité d'endroits humides (cuisine, salle de bain ou abri de jardin...)
- Ne pas obstruer, ni recouvrir les ouvertures du boîtier. Ne pas insérer d'objets dans les fentes.
- Ne pas renverser de liquide sur le SIMPL'VOX
- Sauf indication contraire dans cette notice, ne pas essayer de réparer le SIMPL'VOX
- Eviter toute intervention sur le SIMPL'VOX par temps orageux

4. INSTALLATION DU SIMPL'VOX

4.1 Description du boîtier

Le SIMPL'VOX se présente dans un boîtier robuste en acier peint d'une épaisseur 1,5 mm.

Sa face avant est fixée au châssis par 2 accroches placées sur sa gauche et par l'unique vis, visible sur la figure 1, (réf. MTF 4x12mm).

Cette vis agit sur un contact assurant l'autoprotection à l'ouverture du boîtier.

Pour décrocher la face avant du châssis, faites la glisser vers la gauche.

Il est important, lors de l'installation, de laisser suffisamment d'espace autour du boîtier (au moins 1cm), en particulier du côté gauche, pour faciliter la mise en place de la face avant.

Figure 1 :

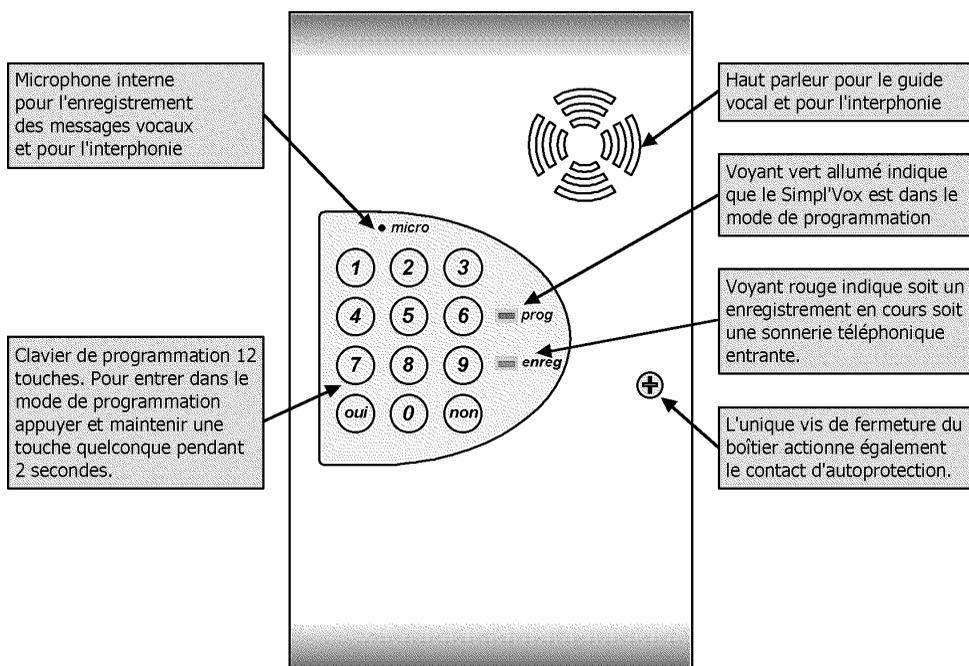
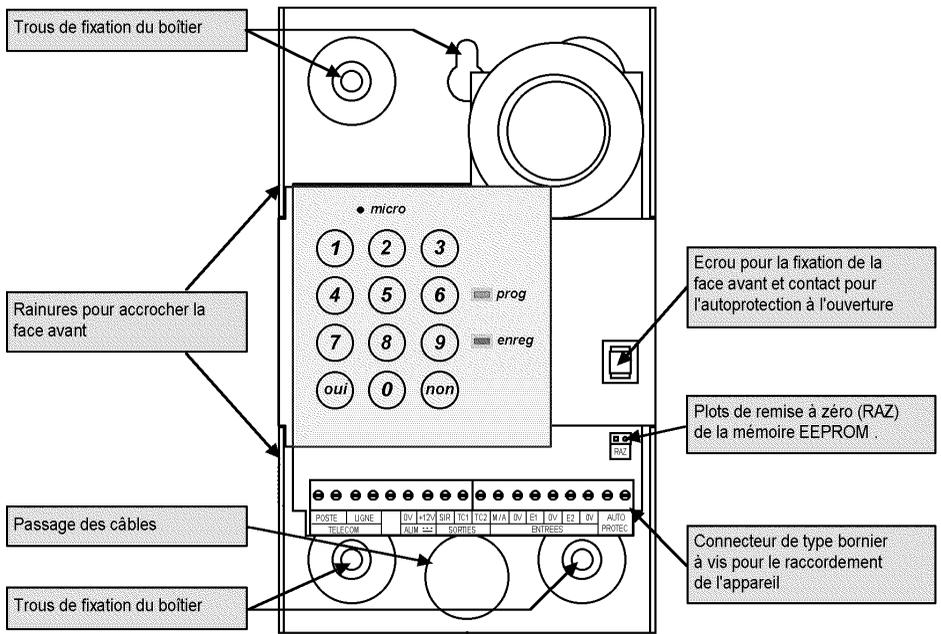


Figure 2 :



4.2 Choix de l'emplacement et fixation du SIMPL'VOX

Le SIMPL'VOX est exclusivement prévu pour un usage en intérieur sec. Il est impératif d'examiner les locaux et de procéder à des essais après l'installation du transmetteur.

Comme pour tout appareil électronique, évitez de le placer à proximité de sources génératrices de perturbations électriques mais aussi de chaleur, de froid et d'humidité.

Une fois l'emplacement choisi, et avant de fixer le transmetteur au mur, il est important de vérifier qu'un espace suffisant (au moins 1 cm) a été respecté autour du boîtier.

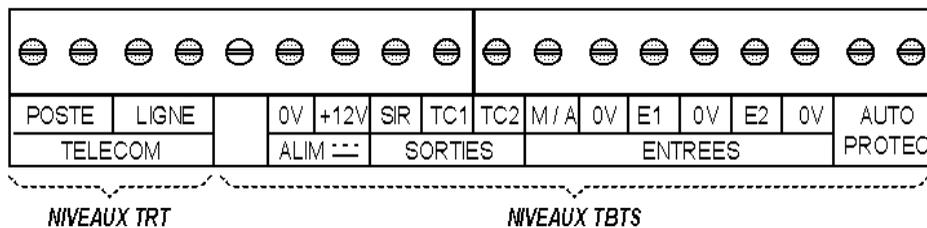
Le boîtier se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à la surface du SIMPL'VOX, en utilisant 3 vis à têtes rondes de diamètre 4 à 5 mm et de 35 à 40 mm de longueur (non fournies).

4.3 Description des borniers de raccordement

Au sens de la norme EN 60950, les tensions présentes sur les 4 borniers de gauche sont de niveau TRT (Tension de réseau de télécommunication).

Les autres sont de niveau TBTS (Très basse tension de sécurité) au sens de la norme EN 60950. L'alimentation électrique du SIMPL'VOX doit être fournie par une source à puissance limitée.

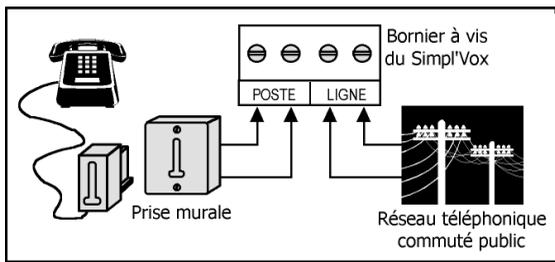
Figure 3 :



4.4 Raccordement de la ligne téléphonique

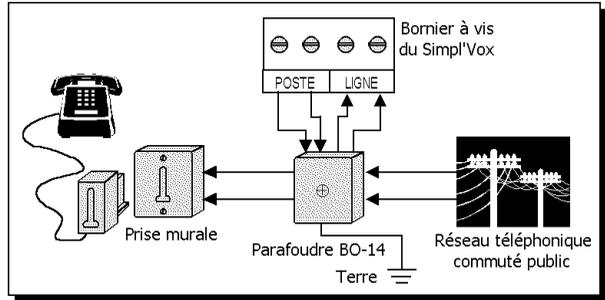
Le SIMPL'VOX s'installe entre l'arrivée de la ligne téléphonique et les prises murales. Lors d'une transmission d'alarme, le transmetteur coupe la liaison vers les prises murales. Il devient alors prioritaire sur la ligne téléphonique.

Figure 4 :



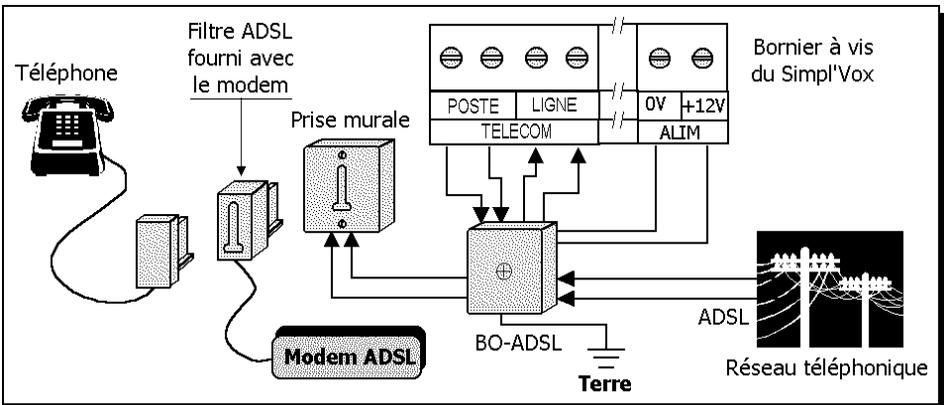
i Les surtensions sur la ligne téléphonique dues à la foudre représentent la principale cause de détérioration des transmetteurs. **Malgré la protection intégrée au SIMPL'VOX, sur son circuit électronique, il est vivement recommandé d'installer un parafoudre de type BO-14, avec écoulement de la perturbation à la terre.**

Figure 4a :



i Dans le cas d'une ligne ADSL, l'utilisation d'un BO-ADSL entre l'arrivée de la ligne téléphonique et les prises murales facilite le câblage du transmetteur. Le BO-ADSL permet non seulement le bon fonctionnement du transmetteur grâce à son filtre ADSL intégré, mais possède également un parafoudre très efficace.

Figure 5 :



4.5 Raccordement de l'alimentation

L'alimentation du SIMPL'VOX doit être fournie par une source à puissance limitée en courant continu avec une tension comprise entre 12 et 14V (min. = 9V; max. = 15V).

Le transmetteur est protégé contre les inversions de polarité.

Il offre aussi la possibilité d'activer par programmation un détecteur de tension faible intégré qui peut déclencher une transmission d'alarme.

Le seuil d'alerte est programmable de 10 à 12V par pas de 0,5V.

4.6 Raccordement de la sortie blocage des sirènes

Les sirènes sont en général maintenues en veille par un signal de commande, le plus souvent un +12V.

En alarme, la centrale coupe le signal de blocage des sirènes.

C'est donc la sortie SIR du SIMPL'VOX qui prendra le relais pour les arrêter durant l'écoute et/ou l'interphonie.

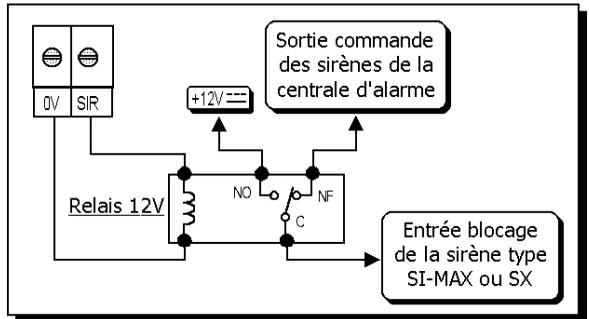
Cette sortie s'active automatiquement dès que le SIMPL'VOX entre en mode écoute des bruits ambiants ou en mode dialogue.

i Certaines centrales d'alarme ne se contentent pas de couper le +12V de blocage des sirènes, elles changent d'état en passant du +12V au 0V. Dans ce cas il faut protéger la sortie SIR du SIMPL'VOX car la centrale risque de mettre en court-circuit cette sortie avec un 0V.

Sont proposées deux méthodes de câblage de la sortie SIR :

- Par l'utilisation d'un relais (figure 6), isolant totalement le SIMPL'VOX, et permettant même de piloter des sirènes qui se déclenchent directement en appliquant leur +12V d'alimentation. Le courant maximum de cette sortie est de 25mA, suffisant pour actionner un relais de type 12V-0,3W

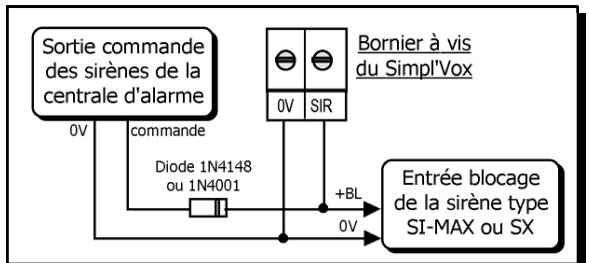
Figure 6 :



- Par l'utilisation d'une diode (figure 7), empêchant un court-circuit franc de la sortie SIR avec un 0V.

Il est important que le 0V soit commun à tous les équipements.

Figure 7 :



4.7 Raccordement des sorties télécommande

Le SIMPL'VOX possède deux sorties télécommande à faible pouvoir de commutation, actionnables aussi bien en local, qu'à distance par téléphone.

La première : TC1 de type bistable.

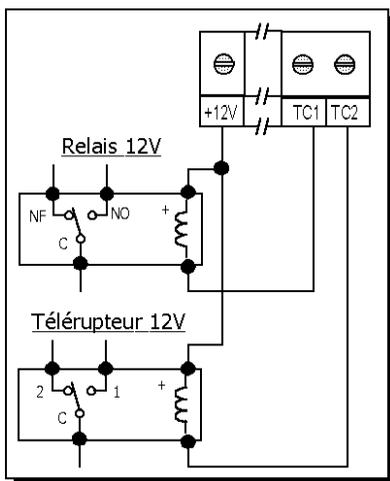
Son état peut être modifié (état commuté ou non). Elle maintient cet état.

La seconde : TC2 impulsionnelle. A chaque fois que l'utilisateur l'actionne, elle passe à l'état commuté durant 1 seconde puis elle revient à son état normal (non commuté). Principalement utilisée pour commander les télérupteurs.

Par commutation, il faut entendre : un 0V apparaît sur la sortie lorsque celle-ci est actionnée.

Le pouvoir de commutation de ces sorties est limité à 50mA, suffisant pour piloter un relais ou un télérupteur.

Figure 8 :



4.8 Description des entrées du SIMPL'VOX

Le SIMPL'VOX offre deux entrées d'alarme et une entrée Marche/Arrêt (M/A).

Toutes ces entrées réagissent à la disparition de leur signal de commande : une boucle reliée au 0V (polarité négative), ou une tension positive de 4 à 15V (polarité positive).

Par défaut les entrées du SIMPL'VOX sont programmées pour être pilotées par une boucle reliée au 0V (polarité négative). Pour modifier ce paramètre, il faut entrer dans le mode de programmation technique détaillé plus loin dans cette notice.

Chaque entrée peut être indépendamment programmée en polarité positive ou négative mais toujours en boucle normalement fermée.

4.9 Raccordement de l'entrée Marche / Arrêt

L'entrée M/A reçoit le signal en provenance de la centrale d'alarme qui lui indique l'état du système. Elle permet également d'interrompre une transmission d'alarme en cours, lors de l'arrêt de la centrale.

Dans le cas d'un déclenchement d'alarme involontaire, l'utilisateur en arrêtant sa centrale d'alarme, arrête automatiquement son transmetteur grâce à cette entrée.

Pour le SIMPL'VOX, le système est à l'ARRET lorsque la tension de commande est présente et en MARCHÉ lorsque celle-ci est absente. Les figures 9 et 10 montrent des exemples de câblage.

i	Présence du signal de commande (boucle fermée) = état normal Absence du signal de commande (boucle ouverte) = état d'alarme L'état normal en configuration négative = boucle reliée au 0V L'état normal en configuration positive = tension positive de 4 à 15V
----------	--

Figure 9 :

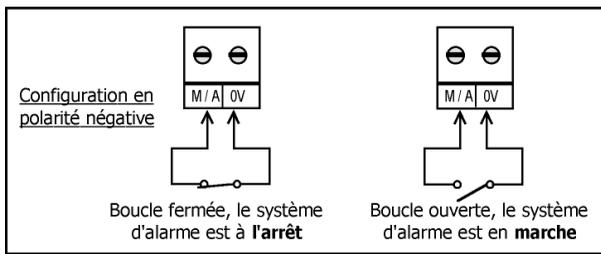
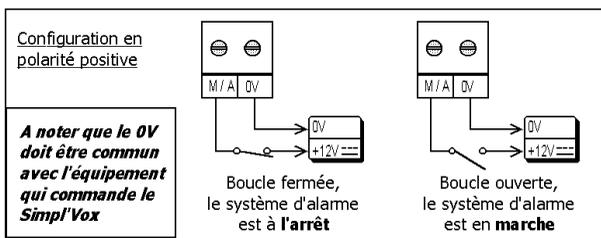


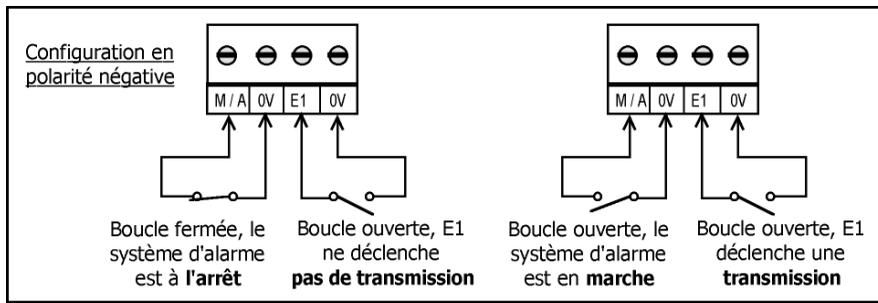
Figure 10 :



4.10 Raccordement de l'entrée E1

L'entrée E1 est asservie par l'entrée M/A : un déclenchement de E1 n'est possible que lorsque la centrale d'alarme est en MARCHE (en l'absence du signal de commande sur l'entrée M/A).

Figure 11 :



4.11 Raccordement de l'entrée E2

L'entrée E2 est de type 24h/24 : une ouverture de la boucle E2 déclenche une transmission d'alarme quelque soit l'état de l'entrée M/A et donc quelque soit l'état du système d'alarme.

Dans le cas d'un déclenchement involontaire de E2, l'entrée M/A permet d'interrompre la transmission par une transition de son état « à l'ARRET » vers l'état « en MARCHE », puis de nouveau « à l'ARRET ».



Si l'entrée E2 n'est pas utilisée, il faut relier celle-ci au plot 0V qui lui est associé et laisser la polarité en configuration négative

4.12 Utilisation d'un contact normalement ouvert

Dans certains cas, il est nécessaire qu'une entrée déclenche une transmission suite à l'apparition d'un signal de commande.

Si un contact normalement ouvert est utilisé, ou si la centrale d'alarme ne peut fournir qu'un signal de commande sous la forme d'une tension positive : il faut suivre les méthodes de câblage représentées par les figures 12 et 13.

Dans ces deux cas il est important que l'alimentation du SIMPL'VOX soit commune avec la centrale d'alarme.

Figure 12 :

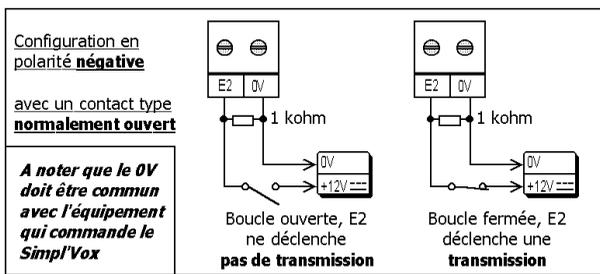
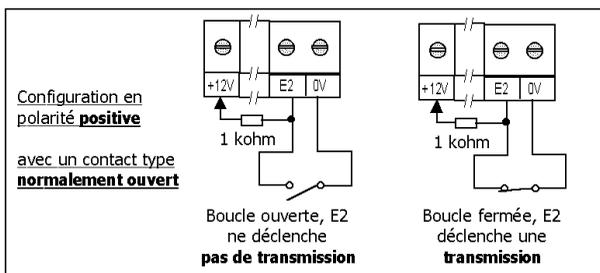


Figure 13 :



4.13 Raccordement de l'autoprotection

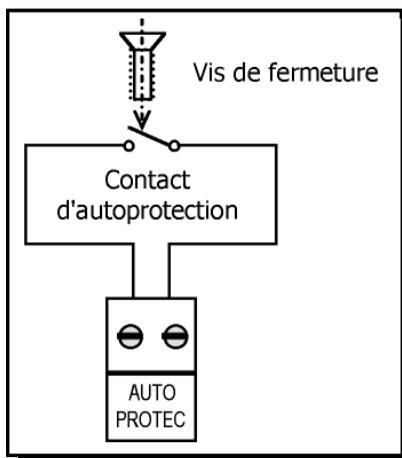
Les deux bornes marquées AUTO PROTEC, sont reliées à un contact normalement fermé lorsque le boîtier du SIMPL'VOX est fermé.

Le contact d'autoprotection est situé dans l'axe de la vis de fermeture du boîtier et ne nécessite aucun réglage particulier ni polarité à respecter.

Toutefois, il est vivement recommandé de tester son bon fonctionnement avant la mise en route du système d'alarme.

Le courant maximum admissible pour ce contact est de 100mA.

Figure 14 :



5. PROGRAMMATION DU SIMPL'VOX

5.1 L'organisation de la programmation

La programmation du SIMPL'VOX se compose de trois menus représentés sur la figure 15 (page suivante) :

Le menu ASSISTE : dans ce mode le transmetteur pose automatiquement les neuf questions essentielles pour une mise en route rapide. Très pratique pour l'utilisateur qui programme le SIMPL'VOX pour la première fois.

Le menu NON ASSISTE : destiné aux utilisateurs habitués au SIMPL'VOX, ce menu permet un accès sélectif et donc plus rapide à un paramètre choisi. A chaque numéro est associé une fonction : pour modifier un paramètre, il suffit de composer le numéro correspondant, puis de valider par la touche OUI pour y accéder immédiatement.

Le menu TECHNIQUE : réservé au technicien qui connaît parfaitement le fonctionnement du SIMPL'VOX, ce menu donne accès aux paramètres d'installation (polarité des entrées, temporisations, ...).



Pour accéder au menu TECHNIQUE, composez deux fois 0 puis OUI pour valider.



Pour revenir au menu NON ASSISTE, composez deux fois 0 puis OUI pour valider.

(2 secondes)



Pour quitter la programmation à tout moment il suffit de garder la touche NON enfoncée pendant deux secondes.

Figure 15 :

Organisation de la programmation

MODE ASSISTE		MODE NON ASSISTE		USINE
Auto >	Téléphone 1	1 + OUI	Téléphone 1	-
Auto >	Téléphone 2	2 + OUI	Téléphone 2	-
Auto >	Téléphone 3	3 + OUI	Téléphone 3	-
Auto >	Téléphone 4	4 + OUI	Téléphone 4	-
Auto >	Message général	5 + OUI	Message général	-
Auto >	Message 1	6 + OUI	Message 1	-
Auto >	Message 2	7 + OUI	Message 2	-
Auto >	Code d'accès	8 + OUI	Code d'accès	-
Auto >	Code d'acquit	9 + OUI	Code d'acquit	9
		01 + OUI	Télécommande 1	-
		02 + OUI	Télécommande 2	-
		03 + OUI	Téléprogrammation	<i>oui</i>
		04 + OUI	L'écoute / mode Mains libres	<i>non/oui</i>
		05 + OUI	Télé écoute	-
		06 + OUI	/	-
		07 + OUI	/	-
		08 + OUI	Mémoire d'événements	-
		09 + OUI	Etat du système	-
		00 + OUI	Programmation technique	-



MODE TECHNIQUE		USINE
1 + OUI	Polarité de l'Entrée 1	-
2 + OUI	Polarité de l'Entrée 2	-
3 + OUI	Polarité de l'Entrée M/A	-
4 + OUI	Batterie faible	<i>oui</i>
5 + OUI	Niveau batterie faible	11V
6 + OUI	Retard de l'Entrée 1	0s
7 + OUI	Retard de l'Entrée 2	0s
8 + OUI	Durée de l'écoute	30s
9 + OUI	Durée entre 2 cycles d'appels	0mn
01 + OUI	Tél. pour l'Entrée 1	1234
02 + OUI	Tél. pour l'Entrée 2	1234
03 + OUI	Tél. pour batterie faible	1234
04 + OUI	L'acquit par raccroché	<i>non</i>
05 + OUI	L'acquit au décroché	<i>non</i>
06 + OUI	L'acquit par étoile ou dièse	<i>code</i>
07 + OUI	Mode de Numérotation	<i>auto</i>
08 + OUI	Mode test et simulation	-
09 + OUI	Code technique	-
00 + OUI	Retour au mode non assisté	-

1	10v
2	10,5v
3	11v
4	11,5v
5	12v

1	Etoile
2	Dièse
3	Code

1	auto détection
2	fréquences vocales
3	décimale

5.2 Accès au mode programmation

(2 secondes)



Pour démarrer, il faut appuyer sur une touche quelconque du clavier et maintenir celle-ci enfoncée pendant deux secondes.

Le SIMPL'VOX dit alors :



Bonjour, voulez-vous être assisté(e) ?

Ou si un code d'accès est déjà programmé :



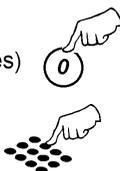
Bonjour, composez votre code d'accès ?

Pour continuer, il suffit de répondre à la question et se laisser guider par la synthèse vocale.

5.3 Programmation des numéros de téléphone

Le SIMPL'VOX vous permet d'enregistrer jusqu'à 4 numéros de téléphone de 20 chiffres chacun. Lors de l'accès à cette fonction, il vérifie si un numéro a déjà été enregistré. Si c'est le cas, le transmetteur annonce le numéro au préalablement enregistré et vous propose : soit de conserver le numéro, soit de le modifier.

(2 secondes)



Si le SIMPL'VOX est installé derrière un standard téléphonique, il doit composer un code (préfixe) pour obtenir la ligne extérieure avant de composer le numéro du correspondant. Pour enregistrer une pause après le préfixe « 0 », maintenez appuyée la touche « 0 » jusqu'à ce que le transmetteur confirme l'opération. Puis relâchez la et composez la suite du numéro.



Vous avez composé : zéro, pause, zéro, trois, ...
Voulez-vous modifier ?



Lorsque vous avez composé tous les chiffres d'un numéro de téléphone, validez l'opération par la touche OUI. Le transmetteur répète ces chiffres et vous propose : soit d'enregistrer le numéro dans la mémoire (eeprom), soit de le modifier.

Pour effacer un numéro enregistré en mémoire, il suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de le modifier, de répondre OUI, puis lorsqu'il vous propose de composer le nouveau numéro, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de numéro.



En mode NON ASSISTE, les touches 1, 2, 3 et 4 donnent accès aux 4 numéros de téléphone.

5.4 Enregistrement des messages d'alarme

Trois messages vocaux de 20 secondes peuvent être enregistrés : le message général permettant d'identifier le site, le message 1 associé au déclenchement de l'entrée E1 et le message 2 pour l'entrée E2.

Lors d'une transmission d'alarme, le correspondant appelé entend le message général (ce quelque soit l'entrée déclenchée), suivi du message associé à l'entrée de déclenchement. Ces deux messages sont annoncés deux fois.

Si la transmission est déclenchée par le détecteur de batterie faible, le SIMPL'VOX émet le message général suivi d'un message préenregistré en usine : « batterie faible ».

Cette fonction vous propose successivement d'enregistrer, d'écouter puis de modifier les messages vocaux. Pour répondre aux questions du SIMPL'VOX : appuyez sur les touches OUI ou NON.

oui / non

Pour terminer un enregistrement avant les 20 secondes de durée maximale, il vous suffit d'appuyer sur les touches OUI ou NON.

oui / non

En mode NON ASSISTE, les touches 5, 6 et 7 donnent accès respectivement au message général, message 1 et message 2.

5 oui / 6 oui / 7 oui

5.5 Programmation des différents codes

Trois codes de 1 à 4 chiffres peuvent être programmés :

- le code d'accès à la programmation,
- le code d'acquit (connu des correspondants appelés par le SIMPL'VOX)
- le code technique protégeant vos paramètres d'installation.

Les codes d'accès et technique peuvent être effacés alors que le code d'acquit ne peut l'être. L'opération de remise à zéro de la mémoire, efface tous les codes sauf le code d'acquit, qui prend la valeur par défaut : 9.

Le code d'accès a trois fonctions :

- protéger l'accès à la programmation du SIMPL'VOX en local et à distance par téléprogrammation
- interrompre une transmission d'alarme à tout moment en le composant en local, sur le clavier en face avant
- acquitter une transmission d'alarme tout comme le code d'acquit et par la même opération, entrer en mode téléprogrammation sans rappeler le SIMPL'VOX.

Le code d'acquit n'est utilisable qu'en mode alarme. Lors d'une transmission d'alarme, le correspondant entend les messages vocaux (2 fois), puis le transmetteur demande de composer le code d'acquit pour arrêter le cycle d'appels. Si le code par défaut (9) n'a pas été modifié, le SIMPL'VOX annonce clairement :



Composez le NEUF pour acquitter !



oui

Pour enregistrer un code à 1,2 ou 3 chiffres (4 étant le maximum), il faut, lors de la programmation de celui-ci, après avoir composé le nouveau code, valider par la touche OUI. Le transmetteur répète les chiffres composés, puis vous propose, soit d'enregistrer le code dans la mémoire, soit de le modifier.

oui oui

Pour effacer un code enregistré en mémoire, il suffit lorsque le SIMPL'VOX vous propose de modifier celui-ci, de répondre en appuyant sur la touche OUI, puis lorsqu'il propose de composer le nouveau code, de valider une deuxième fois par la touche OUI sans composer de code.

8 oui / 9 oui

En mode NON ASSISTE, les touches 8 et 9 donnent accès respectivement au code d'accès et au code d'acquit.

5.6 Télécommandes

Les deux télécommandes peuvent être actionnées aussi bien en local par le clavier en face avant, qu'à distance par téléphone à touches multifréquences en mode téléprogrammation.

0 1 oui

- La première (TC1) : de type bistable, son état peut être modifié (état commuté ou non) et elle maintient cet état. Lors de l'accès à cette fonction en mode programmation non assisté, le SIMPL'VOX annonce l'état actuel de celle-ci avant de proposer de modifier cette position. L'état MARCHE pour COMMUTE et ARRET pour NON COMMUTE.

0 2 oui

- La seconde (TC2) : de type impulsionnelle, à chaque fois que l'utilisateur l'actionne, elle passe à l'état commuté durant 1 seconde puis elle revient à son état normal (non commuté). Principalement utilisée pour commander les télérupteurs.

Par commutation, il faut entendre : un 0V apparaît sur la sortie lorsque celle-ci est actionnée. Le pouvoir de commutation de ces sorties est limité à 50mA, suffisant pour piloter un relais ou un télérupteur.

Si un télérupteur est utilisé pour la mise en marche et l'arrêt à distance de la centrale d'alarme et si l'entrée M/A est câblée selon les plans de raccordement, alors le SIMPL'VOX est capable d'annoncer à l'utilisateur, l'état du système (en marche ou à l'arrêt) par synthèse vocale et ce à travers la ligne téléphonique.

0 1 oui / 0 2 oui

En mode NON ASSISTE, les touches 01 et 02 donnent accès respectivement aux télécommandes TC1 et TC2.

5.7 Téléprogrammation

Pour l'utilisateur, qu'il soit en face du produit ou derrière un combiné téléphonique situé à plusieurs centaines voir milliers de kilomètres, l'utilisation de son transmetteur ne lui sera pas plus compliquée. L'assistance vocale est totale dans les deux cas.

Toutes les fonctions de la programmation, excepté l'enregistrement des messages, sont accessibles en mode téléprogrammation.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 3 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver la téléprogrammation.

i A noter que le SIMPL'VOX n'autorise les accès en mode téléprogrammation que si un code d'accès a été enregistré.

Pour accéder à la programmation du SIMPL'VOX à distance avec un téléphone à touches multifréquences, vous devez effectuer un double appel du numéro du site où l'appareil est installé.

Lors du premier appel : après la numérotation, attendez une sonnerie, puis raccrochez. (Il est important de raccrocher avant la troisième sonnerie). Attendez ensuite 5 secondes avant de rappeler le SIMPL'VOX.

Après la deuxième sonnerie : le transmetteur décroche, puis émet à travers la ligne téléphonique :



Bonjour, composez votre code d'accès ?

Suivez le guide vocal en sachant que les touches **OUI** et **NON** du SIMPL'VOX sont respectivement remplacées par les touches * et # du téléphone.

5.8 Sélection de l'écoute

Lors d'une transmission d'alarme, le SIMPL'VOX permet au correspondant téléphonique, d'écouter les bruits ambiants du site surveillé. Durant cette phase d'écoute, le correspondant a la possibilité de parler et d'être entendu sur le site, grâce au haut parleur intégré au SIMPL'VOX. Dans ce document, ce mode est aussi appelé interphonie ou dialogue.



Dans le mode NON ASSISTE, il faut composer 0, 4 puis la touche OUI pour entrer dans la fonction qui permet d'activer ou de désactiver l'écoute.

5.9 Sélection du mode alternat ou mains libres

Le SIMPL'VOX propose deux méthodes pour établir un dialogue entre le correspondant téléphonique et la(les) personne(s) se trouvant sur le site :



- **l'interphonie en mode alternat** : le correspondant commute soit le microphone, soit le haut-parleur pour écouter ou parler, en appuyant sur la touche 0 de son téléphone. Il est alors le seul à décider qui parle et qui écoute. A chaque appui sur la touche 0, le sens du dialogue change.
- **l'interphonie en mode mains libres** : aucune manipulation n'est nécessaire, la commutation est gérée par le SIMPL'VOX automatiquement.



Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site pourra observer le voyant rouge sur le clavier du SIMPL'VOX et prendre la parole que lorsque celui-ci sera allumé.

L'accès à cette fonction est automatiquement géré par le SIMPL'VOX, après la sélection de l'écoute. Si l'écoute est activée alors le transmetteur poursuit avec le choix du mode : mains libres ou alternat.

5.10 L'écoute du site en mode téléprogrammation

Lors de la téléprogrammation du SIMPL'VOX, dans le mode NON ASSISTE, il est possible d'accéder directement à la fonction écoute / dialogue en composant les touches 0, 5 puis la touche étoile.



Cette fonction n'est pas accessible en programmation locale.

5.11 Consultation de la mémoire d'événements

Le SIMPL'VOX conserve en mémoire tous les déclenchements survenus durant les 99 derniers jours. Un maximum de 16 déclenchements par entrée et par jour peut être mémorisé.

Cette fonction permet d'identifier l'entrée qui a déclenché et de savoir si la transmission a ou n'a pas été acquittée.

0 8 oui

Pour consulter les déclenchements enregistrés, composez 0, 8 puis OUI dans le mode NON ASSISTE.

Si un déclenchement de l'entrée 2 acquitté par un des correspondants téléphoniques, a été mémorisé il y a 5 jours alors le SIMPL'VOX annonce :



Jour 5, vous avez 1 déclenchement de l'entrée 2 acquitté.

5.12 Consultation de l'état du système

Il est possible d'interroger, par téléphone, le SIMPL'VOX pour connaître l'état du système d'alarme (en marche ou à l'arrêt)

0 9 *

Pour cela : entrez par téléprogrammation en mode NON ASSISTE, composez les touches 0, 9 puis la touche étoile pour valider. L'état de l'entrée M/A est alors annoncé par synthèse vocale. Si la boucle de l'entrée M/A est ouverte :



Système en marche !

5.13 Polarité des entrées

Les entrées du SIMPL'VOX réagissent à la disparition de leur signal de commande : soit d'un 0V (polarité négative) ou soit d'une tension positive de 4 à 15V (polarité positive).

Par défaut les entrées du SIMPL'VOX sont programmées en polarité négative, pour être pilotées par une boucle reliée au 0V.

Chaque entrée peut être indépendamment programmée en polarité positive ou négative.

0 0 oui

Pour modifier ce paramètre : entrez dans le mode de programmation TECHNIQUE en composant dans le mode NON ASSISTE deux fois 0 puis OUI pour valider. Une fois dans le mode TECHNIQUE, les touches 1, 2 et 3 vous donnent respectivement accès aux fonctions qui permettent de modifier la polarité des entrées E1, E2 et M/A.

1 oui / 2 oui / 3 oui

5.14 Sélection de la détection batterie faible

Le SIMPL'VOX permet d'activer, par programmation, un détecteur de tension faible intégré qui peut déclencher une transmission d'alarme en cas de défaut et ce avant l'épuisement total de la batterie de secours.

Si le détecteur de tension faible est programmé, l'entrée M/A est en boucle ouverte (système marche) et l'alimentation du transmetteur a atteint le seuil d'alerte : le message suivant est annoncé toutes les 20 secondes.



Batterie faible !

Au bout de 6 diffusions du message, le SIMPL'VOX déclenche une transmission d'alarme.

La transmission d'alarme pour « Batterie faible » n'aura lieu que si :

- le détecteur de tension faible est programmé
- et si l'entrée M/A est en boucle ouverte (indiquant que le système est en marche),
- et si la tension d'alimentation du SIMPL'VOX a atteint le seuil d'alerte.

4

oui

Cette fonction est accessible par la touche 4 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.15 Sélection du niveau de détection batterie faible

Le seuil d'alerte est programmable de 10 à 12V, par pas de 0,5V.

Le SIMPL'VOX vous propose successivement les cinq niveaux de tension correspondants aux numéros 1 à 5 (1 pour 10V; 2 pour 10V5; ... ; 5 pour 12V).

2

non

Si 10V5 est le niveau choisi, Il suffit d'appuyer sur la touche 2 et répondre NON à la question :



Détection batterie faible activée pour 10 volt 5.
Voulez-vous modifier ?

5

oui

Cette fonction est accessible par la touche 5 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.16 Temporisation des entrées

Les deux entrées E1 et E2 sont temporisables jusqu'à 9999 secondes (02h46 mn et 39 secondes).

Une entrée temporisée ne peut déclencher une transmission d'alarme que si l'absence du signal de commande dépasse la temporisation programmée.

Exemple d'application : surveillance de coupure secteur. La transmission n'aura lieu que si la durée de la coupure EDF dépasse la temporisation programmée.

Lors de l'accès à cette fonction, le SIMPL'VOX vérifie si une temporisation a déjà été enregistrée. Si oui, avant de permettre la modification de celle-ci, le transmetteur annonce la durée enregistrée. Puis il propose, soit de la conserver, soit de la modifier.



Dans le mode TECHNIQUE, les touches 6 et 7 donnent respectivement accès aux fonctions qui permettent de modifier la temporisation des entrées E1 et E2.

5.17 Durée de l'écoute / interphonie

Lors d'une transmission d'alarme, après la diffusion des messages, si l'écoute a été programmée, le SIMPL'VOX entre dans le mode écoute / dialogue pour une durée déterminée. La valeur initiale (par défaut après RAZ) est de 30 secondes et peut être programmée de 1 à 99 secondes.

A la fin de cette temporisation, le transmetteur demande au correspondant s'il veut continuer l'écoute / dialogue. Si la réponse est OUI (touche *), l'écoute est relancée pour la même durée.



Cette fonction est accessible par la touche 8 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.18 Durée entre deux cycles d'appels

Lors d'un déclenchement d'alarme, le SIMPL'VOX appelle chaque numéro de téléphone programmé, un par un dans l'ordre jusqu'à l'acquiescement.

Un cycle d'appels représente un appel de chaque numéro enregistré.

Si aucun correspondant ne répond ou si ces numéros sont occupés, le transmetteur recommence un nouveau cycle d'appels.

Le nombre maximum d'appels autorisé pour un numéro est de 16. Le nombre maximum de cycles est de 16 également.

Le transmetteur se limite à 4 appels vers les numéros pour lesquels le correspondant décroche mais n'acquitte pas la transmission. Le tableau 1 résume le fonctionnement des cycles d'appels pour un déclenchement d'alarme non acquitté.

i Si un seul numéro de téléphone a été programmé et que celui-ci renvoi un signal occupé : conformément à la norme CTR21, le SIMPL'VOX l'appellera 16 fois, entrecoupé d'une courte pause de 6 secondes puis abandonnera. Cette opération n'aura duré que 4 minutes, ce qui pourrait entraîner de graves dommages. **Il est donc vivement conseillé de programmer plusieurs numéros de téléphone et d'utiliser judicieusement la temporisation entre deux cycles d'appels.**

La valeur initiale (par défaut après RAZ) de cette temporisation est 0 minute et peut être programmée jusqu'à 99 minutes, soit 1 heure et 39 minutes.



Cette fonction est accessible par la touche 9 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

Tableau 1 :

Ordre d'appel des n°		N° CYCLE															
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Tél. 1	Programmé mais ne décroche pas	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Tél. 2	Programmé mais décroche sans acquitter	√	√	√	√	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tél. 3	Non programmé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tél. 4	Programmé mais occupé	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√

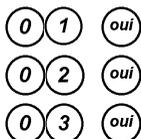
√ : un appel a eu lieu
 - : pas d'appel.

5.19 Sélection des correspondants pour chaque entrée

Trois événements peuvent déclencher une transmission d'alarme : l'ouverture de la boucle E1, l'ouverture de la boucle E2 et la détection batterie faible.

Pour chacun de ces événements, il est possible de choisir quel(s) correspondant(s) (téléphone 1, 2, 3 et 4) le SIMPL'VOX doit appeler et dans quel ordre.

Par exemple il peut être décidé que pour un déclenchement de E2, seuls les téléphones 1 et 4 seront appelés, et dans l'ordre suivant : le téléphone 4 en premier puis le téléphone 1.



Dans le mode TECHNIQUE, les touches 01, 02 et 03 donnent respectivement accès aux fonctions qui permettent de sélectionner les téléphones pour E1, E2 et batterie faible.

5.20 Sélection de l'acquit par raccroché

Cette fonction permet d'acquitter la transmission en raccrochant, simplement, son téléphone après un bip émis par le SIMPL'VOX. Elle peut être utilisée lorsqu'un correspondant ne peut acquitter en composant le code d'acquit.



Par défaut (configuration usine) cette fonction n'est pas activée. Accessible en composant 04 puis OUI dans le mode technique, l'acquit au raccroché est à utiliser avec précaution selon le degré de protection désiré.

5.21 Sélection de l'acquit au décroché

Pour certaines applications (système géré par ordinateur), il n'est pas toujours possible d'acquitter convenablement le transmetteur.

L'acquit au décroché apporte là une réponse adaptée. Dès qu'un correspondant sur les 4 numéros programmés, décroche, le SIMPL'VOX considère la transmission comme étant acquittée.



Toutefois le correspondant qui a décroché recevra les messages d'alarme normalement. Accessible en composant 05 puis OUI dans le mode technique, l'acquit au décroché est à utiliser avec précaution selon le degré de protection désiré.

5.22 Sélection de l'acquit par la touche étoile ou dièse

Si un correspondant appelé par le SIMPL'VOX, ne peut pas acquitter la transmission en composant un code d'acquit numérique en multifréquences, cette fonction lui permettra de sélectionner à la place : la touche * ou la touche #.

Pour modifier ce paramètre, il suffit lorsque le transmetteur annonce les trois possibilités (1 pour étoile ; 2 pour dièse ; 3 pour code numérique), de répondre en composant le numéro de son choix.



Cette fonction est accessible en composant 06 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.23 Sélection du mode de numérotation

Le SIMPL'VOX propose trois modes de numérotation : auto-détection, multifréquences (DTMF) et décimale.

Par défaut c'est le mode auto-détection qui est programmé. Dans certains cas, il peut être nécessaire de figer le mode de numérotation.

Pour cela, il suffit de faire son choix lorsque le transmetteur énumère les trois modes (1 pour auto détection ; 2 pour DTMF ; 3 pour décimale).



Cette fonction est accessible en composant 07 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

5.24 Mode test des entrées et simulation d'alarme E1

Dans le mode test des entrées, le SIMPL'VOX acquitte par une annonce vocale chaque changement d'état qu'il s'agisse des entrées E1, E2, M/A ou du niveau de la tension de batterie.

Cette fonction a pour but d'apporter une aide au technicien lors de l'installation ou de la maintenance, en facilitant la vérification du bon fonctionnement des entrées.



Pour sortir de ce mode il suffit d'appuyer sur la touche OUI ou la touche NON.

Tableau 2 :

EVENEMENT	 ANNONCE VOCALE
Ouverture de la boucle M/A	<i>Système en marche</i>
Fermeture de la boucle M/A	<i>Système en mode arrêt</i>
Ouverture de la boucle E1	<i>Déclenchement de l'entrée 1</i>
Fermeture de la boucle E1	<i>Retour de l'entrée 1</i>
Ouverture de la boucle E2	<i>Déclenchement de l'entrée 2</i>
Fermeture de la boucle E2	<i>Retour de l'entrée 2</i>
Détection batterie faible	<i>Détection batterie faible</i>
Retour à la normale du niveau bat.	-

La simulation d'alarme E1 est une méthode rapide pour vérifier le bon fonctionnement du SIMPL'VOX, sans pour autant déclencher tout le système d'alarme et surtout les sirènes.

L'opération se fait directement sur le clavier sans ouvrir le boîtier du transmetteur et donc sans déclencher une alarme d'autoprotection.

Lors d'une transmission en mode test, le SIMPL'VOX vous annonce après chaque diffusion des messages qu'il se trouve en mode test. Cette opération permet de vérifier si la programmation est correcte et si les cycles d'appels se déroulent normalement.



Ces deux fonctions sont accessibles en composant 08 dans le mode TECHNIQUE, puis en validant avec la touche OUI.

6. TEST DU SIMPL'VOX

6.1 Test du poste téléphonique raccordé derrière le SIMPL'VOX

Le test consiste à s'assurer du bon fonctionnement du poste téléphonique raccordé sur la même ligne que le SIMPL'VOX, en appelant avec celui-ci un ami, un voisin ou un proche.

Puis tout en restant en ligne, il faut déclencher une simulation d'alarme E1 et vérifier que votre communication a été interrompue.

6.2 Déroulement d'une transmission

Après avoir déclencher une simulation d'alarme E1, vérifier le bon déroulement des cycles d'appels en simulant différents cas comme la ligne occupée ou ne répond pas ...

Une transmission d'alarme se déroule de la manière suivante :

- 1- Prise de ligne et numérotation
- 2- Analyse des tonalités (occupées, retour sonnerie)
- 3- Emission du message général puis du message 1 (pour E1)
- 4- Deuxième émission du message général et du message 1
- 5- Si l'écoute est activée : entrée en mode dialogue pour la durée programmée.
- 6- Proposition de renouveler l'écoute / dialogue
- 7- Demande du code d'acquit
- 8- Dix secondes d'attente pour le code d'acquit
- 9- Si l'acquit par raccroché est activé, alors émission d'un bip
- 10- Dix secondes d'attente pour valider l'acquit au raccroché
- 11- Libération de la ligne
- 12- Si l'acquit n'est pas valide : appel du numéro suivant.

6.3 Détection sonnerie et téléprogrammation

La téléprogrammation n'est possible que si un code d'accès a été enregistré et si cette fonction a bien été activée dans le mode NON ASSISTE.

Pour vérifier que le SIMPL'VOX détecte les sonneries téléphoniques, il suffit d'observer le voyant rouge sur le clavier. Ce voyant s'allume chaque fois qu'apparaît un signal de sonnerie.

7. ASTUCES

7.1 Remise à zéro des paramètres enregistrés

En cas d'oubli du code d'accès ou tout simplement pour revenir rapidement aux paramètres d'usine, vous devez :

- 1- couper l'alimentation +12V du SIMPL'VOX
- 2- attendre 5 secondes
- 3- réaliser un court-circuit des deux plots RAZ situés entre le contact d'autoprotection et les borniers à vis
- 4- tout en maintenant le court-circuit, remettre l'alimentation du SIMPL'VOX
- 5- garder le court-circuit jusqu'à ce que le voyant rouge s'allume
- 6- retirer le court-circuit ; l'opération est terminée

A l'exception de la polarité des entrées, cette opération efface toute la programmation y compris les messages vocaux. Les valeurs par défaut sont indiquées sur la figure 15 en page 19.

7.2 Programmation rapide

Pour les utilisateurs qui connaissent parfaitement la programmation du SIMPL'VOX, il est possible de répondre aux questions sans attendre la fin de chaque phrase.



Dès qu'une touche est pressée, la phrase en cours de diffusion s'arrête et automatiquement le transmetteur passe à la suite.

7.3 Interdiction sélective d'accès aux paramètres de base

Dans le MODE ASSISTE et NON ASSISTE, l'utilisateur a accès aux paramètres de base comme les numéros de téléphone, les messages vocaux...

Certaines situations peuvent exiger que seuls les numéros de téléphone soient accessibles.

La méthode suivante permet de sélectionner fonction par fonction, celles qui doivent être autorisées et celles qui ne doivent pas l'être :



- 1- Entrer dans le MODE NON ASSISTE en répondant par la touche NON à la question « *Voulez-vous être assisté ?* »
- 2- Sélectionner la fonction qui doit être bloquée en composant le numéro correspondant (voir figure 15 – Page 19)
- 3- Court-circuiter les plots RAZ
- 4- En maintenant le court-circuit, valider par la touche OUI
- 5- Le SIMPL'VOX confirme par l'annonce du nom de la fonction puis « *désactivée* »

A partir de cet instant toute tentative d'accès à cette fonction sera refusée.

Pour permettre de nouveau l'accès à celle-ci, il suffit de recommencer les mêmes opérations 1 à 5, le transmetteur confirmera par l'annonce du nom de la fonction, puis « *activée* ».

7.4 Utilité du voyant rouge en mode dialogue

Lorsque le SIMPL'VOX passe en mode dialogue type mains libres, la priorité est donnée au microphone intégré qui transmet les bruits ambiants du site au correspondant téléphonique.

Dès que le correspondant parle, le transmetteur inverse le sens en commutant le haut-parleur à la place du microphone. Ainsi le correspondant peut être entendu sur le site.

Deux secondes après que celui-ci ait fini sa phrase, le microphone est de nouveau commuté et transmet les bruits du site vers la ligne téléphonique.

Dans ce mode le SIMPL'VOX indique, en allumant le voyant rouge que le correspondant peut entendre les bruits du site.

Pour établir un dialogue clair, la personne se trouvant sur le site devra observer le voyant rouge et prendre la parole lorsque ce voyant est allumé.

7.5 Télécommande à impulsion avec acquit vocal

Prévue pour piloter les télérupteurs, la télécommande TC2 génère une impulsion à chaque fois qu'elle est actionnée. A chaque impulsion de TC2 le télérupteur change d'état. Mais l'utilisateur ne connaît pas l'état (marche ou arrêt) de l'installation qu'il commande à distance par téléphone.

Si une des entrées d'alarme E1 ou E2 du SIMPL'VOX n'est pas utilisée, il est possible d'allouer cette entrée au contrôle de l'état de l'équipement dont la mise en marche ou à l'arrêt est commandée par TC2.

0 2 oui

Pour programmer E2 comme entrée de contrôle, il faut tout d'abord empêcher que celle-ci déclenche une transmission à chaque ouverture de sa boucle. Dans le MODE TECHNIQUE les touches 02 puis OUI donnent accès à la sélection des numéros que le SIMPL'VOX doit appeler lors d'un déclenchement de E2. Il suffit de n'en sélectionner aucun.

Ensuite, pour rendre un acquit vocal cohérent, il faut enregistrer le message vocal 2, correspondant à l'entrée E2. Exemple : « Arrosage »

Si E2 change d'état dans les 2 secondes qui suivent une impulsion de TC2, alors le SIMPL'VOX émet le message vocal 2 suivi de d'un message préenregistré :



« Arrosage » , « en mode marche » ou « en mode arrêt »

A noter que pour le SIMPL'VOX, l'équipement commandé est à l'ARRET lorsque la tension de commande est présente aux bornes de l'entrée de contrôle et en MARCHE lorsque celle-ci est absente.

i **Présence du signal de commande (boucle fermée) = arrêt**
Absence du signal de commande (boucle ouverte) = marche
L'arrêt en configuration négative = boucle reliée au 0V.
L'arrêt en configuration positive = tension positive de 4 à 15V

7.6 Consultation de l'état de l'équipement commandé par TC2

Tout comme il est possible de connaître par téléphone en interrogeant le SIMPL'VOX, l'état de son système d'alarme, on peut également connaître l'état de l'équipement commandé par TC2.

0 9 *

Il suffit pour cela d'entrer par téléprogrammation en mode NON ASSISTE, et de composer les touches 0, 9 puis étoile pour valider. Aussitôt, l'état de l'entrée M/A ainsi que l'état de l'équipement surveillé par E2 est annoncé par synthèse vocale. Si la boucle de l'entrée M/A est ouverte et celle de E2 fermée:



Système en marche !
Arrosage en mode arrêt !

8. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation : de 9 à 15 Vcc

Ondulation résiduelle : 250 mV

Consommation en veille : environ 10 mA

Consommation en alarme : environ 100 mA

Commande des entrées configurées en polarité positive :

Tension de déclenchement : de 0 à 1V

Tension de réarmement : de 4 à 15V

Commande des entrées configurées en polarité négative :

Tension de déclenchement : de 4 à 15V

Tension de réarmement : de 0 à 1V

Courant maximum des sorties télécommandes : 50 mA

Courant max. de la sortie blocage des sirènes : 25 mA

Seuil de détection batterie faible : de 10 à 12V

Courant maximum du contact d'autoprotection : 100 mA

Degré de protection : IP 30 (pour un usage en intérieur sec)

Température de fonctionnement : de 0 à +55°C

Dimensions : 182x112x43 mm

Poids : 1kg

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022

Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

Exclusivement prévu pour un raccordement au réseau téléphonique commuté public (RTCP)

Conforme à la norme CTR21 et STI 1

9. GARANTIE

ATLS assure une garantie de 36 mois à compter de la date de fabrication.

L'année et la semaine de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.

ATLS

3, rue de la Guivernone - Z.I. du Vert Galant

95 310 SAINT OUEN L'AUMONE

B.P. 726 – 95 004 CERGY- PONTOISE CEDEX

Tél. : 01 30 37 69 69 - Fax : 01 30 37 00 01

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.